

Rentrée 2017 : Vivre la Fraternité

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Dans la lignée de la journée St Marcellin Champagnat (le 6 juin), et dans le cadre de notre année jubilaire pendant laquelle nous fêtons nos 130 ans, nous souhaitons emprunter plus particulièrement lors de cette année 2017-2018 *l'esprit de famille et de fraternité* propre à Champagnat.

« *Frères, d'une même famille* », il incombe à chacune et chacun, dans la position/fonction qui est la sienne, de porter sur l'Autre, son prochain, un regard fraternel empli d'envie d'ouverture, découverte, de rencontres en vérité, et d'estime mutuelle.

C'est bien la qualité de la relation qui est au cœur de notre Maison.

Au-delà des attentes convenues et nécessaires que sont le respect et la tolérance, c'est une conversion des cœurs, un changement de Regard (et non pas de points de vue), le regard du cœur (« *car on ne voit bien qu'avec le cœur* » ! - Antoine de St Exupéry) qui sont espérés et attendus de chacun.

Notre Maison, pour déployer son projet et faire advenir chacun se doit de viser haut pour aller loin et ainsi mettre en œuvre les intuitions de Marcellin Champagnat.

Si nous souhaitons cultiver les intelligences de chacun, développer ses talents et lui permettre de mieux s'ouvrir au monde pour réussir, c'est parce qu'il a dans le cœur une perle précieuse qui consiste pour chacun à trouver sa vocation, et « *un appel qui fait qu'il ne se contente jamais d'être ce qu'il est, mais qu'il brûle d'envie d'être toujours plus libre, d'avoir plus de possibilités de s'exprimer, de créer, d'aimer* » (Père Jean-Marie Petitclerc).



**La Famille Champagnat au Rosey, à Marlies
6 juillet 2017**

Ce n'est pas simplement l'individu, le citoyen, mais la **Personne** de chacun qui est ainsi invitée à se révéler pleinement en s'engageant avec audace et volonté dans sa formation globale. **Nous formons à St Marcellin Champagnat des Hommes et des Femmes droits, dignes, debout et préparés à la Vie.**

« *Mieux vaut une tête bien faite que bien pleine* » comme l'écrivait Michel Eyquem de Montaigne.

L'année 2017-2018, sera également une année de poursuite de nos nombreuses **propositions linguistiques** (approfondissement anglais avancé de la 6^{ème} à la 3^{ème}, latin, approfondissement espagnol, initiation à l'allemand, l'espagnol et au mandarin dès la 6^{ème}), **artistiques et culturelles** (options MAC, théâtre, ateliers, chorale), **sportives** (rugby, basket, tennis, équitation, VTT, bad, danse).

Nos élèves pourront toujours préparer dans les meilleures conditions et présenter plusieurs diplômes de l'Education Nationale, en premier lieu le **DNB**, le **PSC1** (Prévention Secours Civique Niveau 1), le **BIA** (Brevet d'Initiation Aéronautique), ainsi que les examens de **CAMBRIDGE (KET)**.

Quelques nouveautés ou aménagements verront toutefois le jour :

- En 4^{ème} et 3^{ème} : les options basket, rugby et tennis auront lieu tous les jeudis de 12h30 à 15h afin de permettre un meilleur entraînement,
- Du soutien en espagnol sera également proposé dans ces deux niveaux pour répondre aux besoins,
- Une préparation aux DS sera proposée aux élèves de 5^{ème} qui rencontrent des fragilités,
- 2 groupes d'approfondissement anglais avancé seront créés en 6^{ème},
- L'opération 10 de conduite menée par la Gendarmerie Nationale se déroulera du 27 au 30 novembre pour nos élèves de 3^{ème},
- Un « conseil éco-citoyen » réunissant élèves « éco-délégués » et professeurs sera créé
- chemin de vie 3^{ème} sera intégré à l'EPI,
- Des nouveaux EPI verront le jour notamment en classe de 4^{ème} ...

Durant l'année 2017-2018, nous poursuivrons nos travaux de mises aux normes et d'accessibilité : réfection des salles d'étude, d'arts plastiques, 31, 32, 33 et 34, création de toilettes PMR et création d'une cage d'escalier extérieure pour rendre le bâtiment 100% accessible.



Enfin, je partage avec vous, parents du collège, quelques changements :

Côté Vie Scolaire, nous sommes heureux de la poursuite d'activité de **Mme SINTES** et **M EININGER**. Nos **AVS** seront en partie renouvelées avec le départ regretté de **Mmes JACQUET** et **KUENTZLER**.

Côté Equipe Pédagogique de nouveaux enseignants sont venus rejoindre notre Equipe Pédagogique :



Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat
(Ecole-Collège) Rue Jules Ferry - 42110 FEURS
☎ 04 77 26 12 68 ☎ 04 77 26 32 78
✉ champagnat.direction@orange.fr
www.groupe-scolaire-champagnat.fr



- **M LUISON** en EPS
- **M BENEDETTO** en lettres modernes (qui succède à Mme PAOLLUCI).

Je vous souhaite, avec toute l'équipe pédagogique et éducative, de très bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en notre dévouement entier.

Au plaisir de retrouver chacune et chacun,

Bon été !



Sébastien PALLE

Chef d'Etablissement Coordinateur.

GUIDE de la rentrée 2017

I – RYTHMES SCOLAIRES

◆ **Horaires d'Enseignement**

◆ Les cours ont lieu du Lundi au Vendredi 8h05 - 11h40, 12h05 OU 12h30 (selon emploi du temps) et de 13 H 30 à 16 H **40**. Pour certaines classes ou options, il pourra y avoir cours jusqu'à 12 H 30 ou à compter de 12 H 40. Le mercredi : cours de 8h05 à 11h40.

◆ Etudes du Soir : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 16 H 50 à 17 H 50 pour les externes et demi-pensionnaires.

◆ Aides au travail : le mercredi après-midi de 12h45 à 14h45 et sur les temps de midi.

Pour les internes : étude de 16 H 50 à 17 H 50 puis transfert vers le Puits de l'Aune (le trajet s'effectuant en navette soir et matin).

◆ **Horaires et contacts**

Nous sommes joignables du Lundi au Vendredi de **7h45 à 12h30 / puis de 13h30 à 18h**.

Pour nous joindre facilement et plus directement en fonction de vos besoins et questions :

Le Secrétariat (toute information, cantine)	04 77 26 12 68	champagnat.secretariat@orange.fr
Le Secrétariat de Direction / Comptabilité (facturation, assurance, transports, bourses)	04 77 26 32 79	champagnat.compta@orange.fr
La Vie Scolaire (absences, retards, discipline, suivi de scolarité)	04 77 26 32 80	champagnat.vie-scolaire@orange.fr
Les animatrices en pastorale scolaire (APS)		champagnat.pastorale@orange.fr
Le Chef d'Etablissement	07 77 26 12 68	champagnat.direction@orange.fr

II - RENTREE DES ELEVES

➔ **Rentrée des élèves de 6^{ème}** : Lundi 4 Septembre à 8 H 05. Appel de 8 H 05 à 8 H 45.

Les parents sont invités à rester près de leur enfant lors de cet appel pour la répartition des classes. Les élèves passeront la matinée avec leur professeur principal et l'après-midi avec les enseignants concernés selon l'emploi du temps. Lors de la matinée, ils prendront connaissance des informations de début d'année (carnet de correspondance, emploi du temps, demi-pension, règlement intérieur,

formulaires, visite de l'établissement, etc...). Il est nécessaire de prévoir pour cette journée, un sac, deux cahiers et une trousse. **Les cours commenceront dès 13h30 suivant l'emploi du temps.**

Pour les parents qui le souhaiteraient, je vous accueillerai après 8h45 *autour d'un café*, pour répondre à vos différentes questions.

Je tiens aussi à préciser que les élèves qui prennent les transports en commun seront accompagnés à la gare routière par des surveillants afin de se familiariser avec ces transports. Cet accompagnement sera proposé du 4 au 8 septembre.

➔ Rentrée des élèves de 5^{ème} – 4^{ème} et 3^{ème}

	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Dates	Mardi 5 septembre	Mardi 5 septembre	Mardi 5 septembre
Horaires	8 heures 05 précises	8 heures 30 précises	9 heures précises

➤ Mot d'accueil du chef d'établissement.

➤ Temps d'accueil par le professeur principal : prise de connaissance de l'emploi du temps, du planning pour les semaines paires/impaires et du carnet de correspondance, présentation de l'équipe pédagogique et éducative. **Les cours commenceront normalement dès 13h30 suivant l'emploi du temps.**

III – FOURNITURES & MANUELS SCOLAIRES

Tous les lots de fournitures ainsi que tous les manuels scolaires seront distribués : **jeudi 31 Août et vendredi 1^{er} septembre** de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H pour l'ensemble des collégiens. Cela permettra aux familles d'avoir du temps pour couvrir cahiers et manuels, **et principalement de ne pas surcharger les élèves le jour de la rentrée.** Les mots de passe parents pour accéder à ECOLE DIRECTE (mails, notes, agenda, facturation) vous seront également remis ces jours-là.

(Les codes d'accès élèves étant remis via les professeurs de technologie dans les premiers jours).

Dans un souci d'efficacité dans la gestion des stocks des livres prêtés aux élèves, une caution de 60 euros vous sera demandée par chèque, libellé au nom de l'OGEC. Ce règlement ne sera bien entendu pas encaissé et sera rendu en fin d'année scolaire lors de la restitution de tous les manuels par votre enfant, dans l'état où ils lui ont été confiés le jour de la rentrée. **Il est impératif que vous puissiez remettre un chèque de caution lors de la prise des livres (les livres ne seront distribués qu'en échange du chèque de caution).** Après la distribution des livres, **il est obligatoire de recouvrir tous les manuels scolaires** afin de les maintenir en bon état, **y compris le carnet de correspondance.** Nous remercions les familles de veiller tout particulièrement à cela dès les premiers jours.

IV – RESTAURATION

Cette année, les cartes de restauration seront distribuées le jour de la rentrée de votre enfant. Chaque enfant se verra remettre une carte à code barre personnelle (en cas de perte ou de détérioration, une somme de **3 euros** vous sera demandée pour son remplacement). Il est indispensable que les élèves aient toujours leur carte avec eux pour le passage au self.

L'Equipe, autour du Chef Pierrick Guette, propose tous les jours un choix varié d'entrées, plats, légumes et féculents, fromages, laitages et desserts. Les menus et gammes de produits sont consultables sur notre site.

Cette année, le prix des repas reste encore inchangé. Le « salad bar » ainsi que le « libre service » seront reconduits, tout comme les gâteaux d'anniversaire, les raclettes et les « crêpes party ».

Comme chaque année, une commission restauration se tiendra tous les trimestres. Autour des Chefs d'Établissement et du Chef Gérant, seront réunis les parents élus et les élèves. Je vous rappelle que tout au long de l'année, vous pouvez, après avoir prévenu le secrétariat **avant 9 H**, venir déjeuner au restaurant scolaire pour apprécier par vous-même la qualité des repas proposés.

Le règlement des repas se fera au secrétariat par chèque bancaire ou en espèces (un reçu vous sera remis) et **dès le début de l'année scolaire à venir, nous mettrons en place le règlement en ligne pour faciliter la bonne gestion des repas (via ECOLE DIRECTE).**

Montant des repas :

49.50 Euros pour 10 repas 99.00 Euros pour 20 repas ou 4,95 Euros à l'unité

Si vous devez régler par chèque, surtout ne pas cumuler avec la scolarité, du montant correspondant au nombre de repas souhaités, au dos duquel seront indiqués :

Le nom - prénom et la classe de votre enfant

NB :

- La restauration est fermée le Mercredi midi.
- Pour les externes : il faudra dorénavant s'inscrire avant 9h au secrétariat grâce à un coupon à renseigner et glisser dans la boîte prévue à cet effet.

V – ANIMATION PASTORALE

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. Cela signifie, que dans le respect de la liberté de conscience de chacun, votre enfant pourra se voir proposer des temps forts ou célébrations.

Cette année, nous partirons avec les **CM2-6^{ème}** à la découverte de **ST MARCELLIN CHAMPAGNAT**, prêtre pédagogue, fondateur des « Frères Maristes » qui a donné son nom à notre « Maison ». La journée d'intégration des 6èmes sera organisée à Notre Dame de l'Hermitage à la Valla-en-Gier le 15 septembre 2017 et une journée pour les 3^{èmes} se déroulera également sur « les lieux du Fondateur » le 8 juin 2018.

En classes de 6^{ème} et 5^{ème}, **Mme Catherine MANCUSO**, Animatrice en Pastorale du Groupe Scolaire, assurera par quinzaine et en $\frac{1}{2}$ groupe un temps de Parole et d'écoute, nommé « Chemin de Vie » pour permettre à chacun de s'informer, de s'affirmer et d'échanger dans le respect de l'Autre. Ce temps d'Humanisation participe grandement au bien « vivre et devenir ensemble » de notre Maison.

Mme Catherine MANCUSO accompagne également les jeunes vers les sacrements.

En 4^{ème}, j'animerai ce temps de réflexion par quinzaine en demi-groupes. Des rencontres et temps forts seront prévus notamment avec Laurent Gay, témoin chrétien.

Le foyer pastoral, ouvert sur le temps de midi, sera comme ces deux dernières années, animé par Mme Barbara VERSANNE, maman bénévole et animatrice en pastorale pour le collège.

Pour la « **Communauté chrétienne de l'établissement** », des temps d'aumônerie et des temps forts seront par ailleurs mis en place afin d'accompagner petits et grands qui le désirent à grandir dans leur Foi en nourrissant leur vie intérieure et spirituelle.

Enfin, chacune et chacun est invité(e) à participer aux célébrations, aux réunions de l'Equipe d'Animation en Pastorale, suivant ses disponibilités, et/ou à prendre en charge des groupes d'élèves. Pour cela, prendre simplement contact avec Madame MANCUSO ou Mme VERSANNE en début d'année.

VI – BOURSES DE COLLEGE et BOURSES DEPARTEMENTALES

- bourses de collège :

Vous voulez connaître le montant estimé de la bourse pour votre enfant ? Consultez le simulateur sur : www.education.gouv.fr/bourses-de-college

Pour vous faire aider dans l'établissement, merci de joindre : Mme BRUN au 04 77 26 12 68 ou champagnat.compta@orange.fr

Les dossiers de demande de bourses pourront être retirés dès la rentrée et devront être impérativement retournés **COMPLETS** dans les meilleurs délais.

Bourses départementales :

Par ailleurs, il vous sera également possible de déposer un dossier de demande de bourses départementales. Toutes les informations vous seront communiquées à la rentrée par l'intermédiaire de votre enfant.

- Demande de subvention transports scolaire en « voiture particulière » :

Le Conseil Départemental de la Loire peut attribuer une subvention aux familles domiciliées dans la Loire, qui utilisent leur voiture particulière pour le transport de leur enfant :

- soit de leur domicile à l'établissement s'il n'existe aucun service de transport collectif, dans ce cas la distance entre le domicile et l'école doit être supérieure à 3 km
- soit de leur domicile au point le plus proche de passage d'un service de transports scolaires, dans ce cas, la distance minimale requise est de 2 km et l'élève doit obligatoirement être inscrit au transport collectif

Les dossiers de demande de subvention pourront être retirés auprès de Mesdames DENIS ou SECOND au secrétariat des élèves ou téléchargés sur le site www.loire.fr, rubrique transports scolaires. Ils devront être retournés au collège **avant les vacances de la TOUSSAINT impérativement** (une seule demande par famille).

VII- ASSURANCE SCOLAIRE

En matière de risques encourus dans le milieu scolaire, vous devez obligatoirement nous fournir : une attestation Responsabilité Civile établie par votre assureur et une attestation Individuelle Accident également établie par votre assureur ou souscrite auprès de notre organisme partenaire la Mutuelle Saint Christophe (le formulaire de cette mutuelle sera transmis à votre enfant le jour de la rentrée).

Attention, les attestations fournies doivent impérativement faire apparaître que votre enfant est assuré en INDIVIDUELLE ACCIDENT car cela est OBLIGATOIRE et INDISPENSABLE pour toute sortie hors de l'établissement.

VIII- OPTIONS ET SECTIONS SPORTIVES (UNSS badminton, vtt, basket, tennis, rugby, danse, équitation)

Nous vous demandons de nous faire parvenir en même temps que les documents de rentrée dûment complétés un CERTIFICAT MEDICAL d'APTITUDE pour les options et sections sportives UNSS.

- ***Pour l'Option Equitation, les élèves devront OBLIGATOIREMENT souscrire une LICENCE FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION (renseignements transmis par Mme Martel à la rentrée).***



Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat
(Ecole-Collège) Rue Jules Ferry - 42110 FEURS
☎ 04 77 26 12 68 ☎ 04 77 26 32 78
✉ champagnat.direction@orange.fr
www.groupe-scolaire-champagnat.fr



- Pour l'UNSS, les élèves devront **OBLIGATOIREMENT** souscrire une licence UNSS. Ces licences devront être souscrites avant le début des options/sections (auprès des professeurs d'EPS).

Pour le tennis, le basket et le rugby, même si les licences « clubs » ne sont pas obligatoires pour participer aux Sections, nous encourageons les élèves à souscrire une licence auprès de nos clubs partenaires.

IX. DOCUMENTS DE RENTREE : délégation de pouvoir, droit à l'image, restauration et études du soir, et fiche de renseignements.

Ces documents seront remis à votre enfant le jour de la rentrée et ils devront être **IMPERATIVEMENT** retournés dûment complétés et signés aux Professeurs Principaux **pour le vendredi 8 septembre.**

Nous vous demanderons par ailleurs de bien vouloir mettre à jour vos fiches de renseignements et notamment vos adresses email afin que nous puissions vous envoyer directement par mail les circulaires.

Le site **ECOLE DIRECTE** sera notre médium de communication par excellence cette année. Depuis votre espace parents vous pourrez: suivre la scolarité de votre enfant (emploi du temps, agenda électronique, évènements de la vie scolaire), correspondre avec les enseignants, recevoir toutes les informations et communications officielles, avoir accès à la facturation et effectuer le règlement de la restauration en ligne.

Aussi, il est indispensable que vous vous connectiez sur votre espace **ECOLE DIRECTE** dès remise de vos codes d'accès les 31 août et 1^{er} septembre (lors de la remise des fournitures et manuels).

X - REUNION DE PARENTS

Nous vous invitons à venir faire connaissance avec l'équipe pédagogique de votre enfant de **18 H à 20 H 30** aux dates suivantes :

	6ème	5ème	4ème	3ème
Dates	Jeudi 14 sept.	Mardi 12 sept.	Lundi 11 sept.	Jeudi 7 sept.

A noter : les photos de classe seront réalisées le vendredi 22 septembre.

Cette année encore, le bulletin du premier trimestre vous sera remis en main propre par le professeur principal de votre enfant. Vous pourrez également rencontrer les enseignants, en plus des rencontres individuelles, lors de deux soirées prévues en janvier pour des « *rencontres sablier* » :

- **mardi 16 janvier de 17 H à 20 H : rencontres parents professeurs pour les 6èmes et 5èmes**
- **jeudi 18 janvier de 17 H à 20 H : rencontres parents professeurs pour les 4èmes et 3èmes**

XI - TRANSPORTS SCOLAIRES

Matin : Les élèves scolarisés à St Marcellin Champagnat et venant en navette (depuis la gare routière) seront déposés pour des questions de sécurité à l'angle de la rue Jules Ferry et du Bvd Clémenceau. Ils n'auront plus qu'à accomplir quelques 50m à pied pour rentrer au collège.

Soir : A 16 H 40, les collégiens qui empruntent les navettes se rendront sur le parking du forézium A. DELORME.

Pour des raisons de sécurité, tous les élèves veilleront à emprunter le cheminement piéton sécurisé (nouveau passage piéton et sentier du Parc du Rosier).

XII – CALENDRIER SCOLAIRES :

Vacances de la Toussaint : Fin des cours : vendredi 20 octobre* - Reprise des cours : lundi 6 novembre
Vacances de Noël : Fin des cours : vendredi 22 décembre* - Reprise des cours : lundi 8 janvier
Vacances d'hiver : Fin des cours : vendredi 9 février* - Reprise des cours : lundi 26 février
Vacances de printemps : Fin des cours : vendredi 6 avril* - Reprise des cours : lundi 23 avril
Pont du 1^{er} Mai, Pont de l'Ascension, et lundi de Pentecôte: Les classes vaqueront le lundi 30 avril, le vendredi 11 mai ainsi que le lundi 21 mai
Vacances d'été : Fin des cours : vendredi 6 juillet*

*après la classe.

XIII – AUTRES DATES A RETENIR (à partir du 1^{er} septembre, merci de consulter le calendrier en ligne sur notre site : www.groupe-scolaire-champagnat.fr)

- le vendredi 13 octobre 18h : réunion d'information sur l'orientation post-3^{ème} pour tous les parents de 3^{ème}
- le lundi 13 novembre : 17h-19h : rencontres avec les chefs des établissements privés du bassin forézien pour l'orientation positive des élèves de 3^{èmes},
- le samedi 18 novembre 9h-12h : Portes ouvertes et Présentation de la classe de 6^{ème}*
- Samedi 3 février de 9h à 12h : Forum des métiers à Champagnat (niveaux 5^{ème} et 4^{ème})
- Vendredi 2 et samedi 3 février : forum de l'orientation à St Etienne (niveau 3^{ème})
- Samedi 17 mars de 9h à 16h : Portes Ouvertes

*NB : les familles qui souhaitent inscrire les « petits frères ou petites sœurs » en 6^{ème} doivent faire les démarches dès la porte ouverte du 18 novembre pour s'assurer d'une place.

XIV – VIE SCOLAIRE ET PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE)

Les familles qui souhaitent la mise en place d'un PAI devront :

- retirer les documents sur le site de la direction académique, rubrique "Social, Santé, Bien être à l'école"
- imprimer la "procédure" et le "type de PAI" qui correspond à la pathologie de l'enfant,
- faire compléter et signer ce document par le médecin de leur choix,
- après l'avoir signé, fournir le PAI à l'établissement scolaire, ainsi que les médicaments nécessaires à son application.



Bonne
rentrée!